Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 21 (1971)
Heft: 1

Artikel: Métier et culture : en hommage à Charles Veillon
Autor: Piguet, J.-Claude
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-380961

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En hommage à Charles Veillon

MÉTIER ET CULTURE

La vraie philosophie n'est ni spéculation gratuite ni pur métier. Le métier de philosophe s'apprend, mais ne fait pas toute la philosophie. Souvent les grands philosophes du passé ont philosophé sur le métier qu'ils faisaient, et ce métier n'était pas la philosophie. Charles Veillon n'est pas philosophe de métier : mais contrairement à bien d'autres, il ne s'évade pas non plus dans le royaume nébuleux des spéculations. Il est homme qui réfléchit, et qui réfléchit en homme sur ce qu'il fait, et sur ce qui se fait dans le monde.

Or il est des hommes de métier qui refusent toute culture : la positivité des choses, sans leur valeur, leur suffit. Il en est d'autres qui font métier de la culture et la transforment en spécialité : les valeurs se réduisent alors à la positivité des choses. Charles Veillon n'est à nouveau ni l'un ni l'autre. En effet, le métier de M. Veillon, c'est la gestion d'entreprise. Or gérer une entreprise, c'est chercher à gagner de l'argent et non à en perdre. (De plus savants que moi nuanceraient cette affirmation : on enseigne à l'Ecole de Saint-Gall à distinguer la Gewinnmaximierung, la Rentabilität, ou la Wirtschaftlichkeit ; mais peu importe.) Or M. Veillon reste intimement persuadé, pour dire les choses simplement, que l'argent ne fait le bonheur ni de l'homme, ni de son âme, ni de son esprit, ni de la raison et de la philosophie. Et c'est pourquoi M. Veillon cherche sans cesse à *intégrer*, non pas tellement son métier à la culture, mais la conscience qu'il prend de son métier à la conscience qui est sienne de la culture. En ce sens très précis, la réflexion philosophique de M. Veillon est *d'essence* personnelle : c'est dans sa personne même en effet que s'opère la jonction qui le définit comme homme de culture et comme homme de métier.

Voyons maintenant ce qu'implique cette jonction. Je dirais que, par son *style* même, la réflexion de M. Veillon se donne d'avance ce qu'il faut appeler un *libéralisme politico-culturel*, véritable toile de fond que je veux tenter de définir.

Ce libéralisme politico-culturel se caractérise d'abord par ses refus. Côté métier : la gestion d'entreprise comme telle y est art, et non science exacte ; le chef de l'entreprise ne vient pas insérer sa personne dans le cadre d'un système impersonnel défini scientifiquement et illustré par des organigrammes, mais tout juste à l'inverse : l'entreprise elle-même repose tout entière sur l'existence de la personne du chef. Ce n'est pas l'entreprise qui exige un chef, mais le chef qui engendre l'entreprise dans un rapport de subordination irréversible analogue à celui qui relie le père de famille à ses enfants. On peut appeler cela du paternalisme : je veux bien ; M. Veillon est aussi père de famille.

Côté culture maintenant : celle-ci se définit moins en tant que telle que comme réfraction, dans une conscience individuelle privilégiée, d'un monde de valeurs que cette prise de conscience ne modifie guère. M. Veillon ne veut pas créer la culture, mais la recevoir en lui, et amener d'autres que lui à la créer ou à la recevoir en eux. Tel est l'aspect culturel du mécénat de M. Veillon.

Ajoutons à ce bref tableau trois points plus particuliers, à la vérité imbriqués l'un dans l'autre, mais distingués ici par souci d'analyse.

1. A la notion de *société* basée sur la libre action et surtout sur la libre interaction des individus entre eux, le libéralisme politique de M. Veillon oppose la notion de *communauté*. La société est en effet humaine seulement, tandis que la communauté se situe, dans la perspective de M. Veillon, à l'intersection de deux ordres pris pour référence : la *famille* comme ordre pré-social, et *Dieu* comme référence trans-sociale. (Il est important de remarquer que la foi, chez M. Veillon, est saisie aussi dans la conscience même qu'en prend le croyant : j'ai appelé « Dieu » cette référence trans-sociale, suivant en cela la terminologie coutumière à M. Veillon, mais on pourrait l'appeler « religion ».)

2. A l'anarchie relative qu'engendrent, *à l'intérieur du métier* (c'est-à-dire au sein de la gestion d'entreprise comme fait social), le libre échange et la concurrence sans frein, M. Veillon oppose une vision *corporative* du métier, analogue dans ses traits à la vision « communautaire » de tout à l'heure. Un corps de métier en effet y entre avec un autre corps de métier dans un type de relation comparable à celui qui ordonne les individus au sein de la communauté définie précédemment.

3. Enfin ces deux plans parallèles, celui de la *communauté* propre aux rapports inter-individuels et celui de la *corporation* qui règle les rapports entre les métiers et les entreprises, sont ensemble hiérarchisés par un ordre de valeurs qui tient ensemble, d'une part, la

totalité des valeurs individuelles (justice, charité, bienveillance), et, d'autre part, l'ordre transcendant des valeurs divines. Ces dernières commandent, et engendrent un *optimisme* à l'échelle de l'individu et un *internationalisme* de la bonne volonté à l'échelle politique [1].

Nous aimerions maintenant tenter de juger (en profane : mais M. Veillon se veut aussi profane) la valeur d'une telle position en philosophie sociale.

1. La première chose à dire, qui est évidente, c'est que cette position fait figure, vers la fin du XXe siècle, d'un *résidu* idéologique propre à un XIXe siècle apparemment dépassé. On dira en effet : il n'y a rien de nouveau dans cette forme de libéralisme. Cela est certainement vrai : mais la question n'est pas là. Il s'agit en effet de savoir si cette position ancienne a ou non encore quelque chose à nous dire aujourd'hui, si donc elle conserve ou non quelque actualité. Or, sans même vouloir juger, il faut mettre ici en évidence un *fait* qui me paraît très important. J'ai dit tout à l'heure combien la « Weltanschauung » de M. Veillon faisait corps avec son sens du métier et le style de sa gestion d'entreprise. Or il ne faut pas oublier que M. Veillon a été, en fait de gestion d'entreprise, un initiateur de très grand format : c'est lui qui fut à la tête de ce mouvement prodigieux qui conduit aux grands magasins contemporains ; c'est lui qui lança les services (devenus courants) du libre service et du service à domicile conjugués. Il est donc extrêmement intéressant de remarquer comment une vision dite « rétrograde » des choses a engendré en fait, de son temps, le *modernisme* quasiment prophétique des entreprises Veillon. La nature des choses incline donc à croire que le libéralisme traditionnel de M. Veillon a encore quelque chose à dire à notre société contemporaine.

2. Nous jugeons, je crois, l'idéologie de M. Veillon « rétrograde » parce que nous prenons, pour la juger, un point de vue qui est, qu'on le veuille ou non, progressiste. Il est de fait que M. Veillon lui-même nous conduit, comme par réaction, à une telle interprétation : pour lui, le type de gestion qu'il défend s'oppose radicalement, au moins en intention et au niveau des superstructures, aux formes socialistes et communistes de l'économie dite planifiée. Il arrive certes que M. Veillon mentionne le socialisme et le communisme : mais c'est pour les écarter absolument. Pour lui, c'est l'ennemi, c'est-à-dire l'ennemi

[1] Voir par exemple *A Charles Veillon, Pour un Nouvel Anniversaire*. Editoriaux de Charles Veillon publiés à l'occasion de son 70e anniversaire. Zurich, Conzett et Huber, 1970, 135 pages. En particulier les pages 65 (optimisme) et 88 (internationalisme).

de sa conscience, et je rappelle que la conscience de M. Veillon, c'est autant la conscience de son métier que sa conscience de la culture.

Qu'on soit donc, comme M. Veillon, adversaire de la vision progressiste de la société et de l'économie, ou qu'on soit progressiste et adversaire de la vision des choses « paternalistes » propre à M. Veillon, on se voit enfermé dans une alternative dont les termes ne sont pas suffisamment pesés, et qui conduit, à mon avis, à une erreur d'interprétation.

Deux faits en effet doivent ici être mentionnés.

a) Premièrement, la gestion d'entreprise de type socialiste et planifié a considérablement évolué. Sans céder aux tentations capitalistes, elle s'est cependant « scientifisée » et ouverte assez largement aux méthodes américaines qui visent à préciser, à l'intérieur de certaines limites, le rôle dans la gestion d'entreprise de la libre concurrence, de la réclame systématique, de l'exploration du marché, etc. Or ces méthodes reposent beaucoup moins sur une planification politique que sur l'analyse empirique des états de fait, sur l'élaboration rationnelle des présupposés axiomatiques, et sur l'anticipation des résultats idéaux (pronostic à long terme). En deux mots, l'économie de type socialiste passe de l'état idéologico-politique à l'état réaliste et scientifique.

b) Inversement, la gestion d'entreprise occidentale, de type scientifique, a renoncé depuis assez longtemps à se contenter de cet idéal quasi anarchique qu'engendre la libre concurrence érigée en principe absolu, et que dénonce M. Veillon sous le terme de « société » opposé à celui de « communauté ». Au contraire, l'économie contemporaine occidentale s'ouvre largement, tant en économie nationale qu'en économie privée, à la notion de « communauté » au sens de M. Veillon. Je ne dirais pas qu'on y revient aux principes corporatifs comme le souhaiterait M. Veillon, mais on y cherche toutefois à distinguer clairement les diverses fonctions des cadres directeurs, à répartir selon certaines lignes de force les divers services, à assurer les compétences par des organigrammes, bref à équilibrer les forces mises en cause dans le souci d'un bien communautaire. C'est donc entre l'anarchie qu'engendre la liberté et l'autoritarisme qui s'y oppose que l'économie occidentale contemporaine cherche sa voie : si à certains égards les grandes maisons suisses trouvent empiriquement cet équilibre, d'autres maisons, américaines, le cherchent explicitement et expressément : pour cela elles nuancent la structure hiérarchique d'une entreprise en la corrigeant par l'augmentation du nombre de corps spécialisés représentés au sein des organes de direction, et en multipliant les interactions entre ces organes.

En deux mots donc, on assiste aujourd'hui à une *convergence* en économie entre les systèmes capitalistes et les systèmes socialistes : c'est la fameuse « Convergence Est-Ouest » qui fait l'objet de beaucoup de thèses fort savantes. De plus, cette convergence se marque à la naissance, en économie, d'un concept nouveau, destiné à opérer la synthèse entre la liberté individuelle (de type libéral ancien) et la planification étatique de type socialiste : c'est le concept de *pluralisme*, d'usage autant économique que politique.

Ceci dit (et on excusera le détour qui a été nécessaire pour en arriver là), on voit mieux combien le libéralisme propre à M. Veillon, apparemment rétrograde, se trouve avoir quelque chose à nous dire, aujourd'hui. En particulier, je crois, il nous dit ceci :

1. Entre l'anarchie du déploiement incontrôlé des forces individuelles libres et la planification à tout prix, il institue un moyen terme, que M. Veillon appelle « communauté », et qui occupe dans la pensée de M. Veillon la place même qu'occupe aujourd'hui la notion économico-politique de *pluralisme*.

2. Entre le primat de l'individu sur le social, propre à l'économie libre traditionnelle, et le primat socialiste de l'Etat social sur l'individuel, M. Veillon affirme la coopération, au sein d'une entreprise, du patronat individuel et du groupe social des employés assimilés à une « famille ». Or cette vision des choses, au sein d'une entreprise définie, correspond *mutatis mutandis* à la vision des choses qui règle aujourd'hui les rapports entre la sphère étatique d'une part et les secteurs d'économie privée d'autre part : cette opposition traditionnelle en effet s'amenuise en ce sens qu'une coopération effective se réalise entre les diverses forces, qu'elles soient d'Etat ou de secteur privé, d'une nation, écartée l'opposition traditionnelle entre le droit public et le droit privé. En politique culturelle, pour prendre cet exemple, il est juste de dire que le mécénat propre à M. Veillon se trouve aujourd'hui non plus opposé au mécénat étatique du système des subventions, mais qu'il coopère avec lui dans une perspective pluraliste.

3. Enfin la personne même de M. Veillon se trouve incarner, en sa propre conscience, cette nécessaire fusion du *métier* et de la *culture* que revendiquent aujourd'hui les ouvrages contemporains de « Philosophy of Economics ». Or, contre cette fusion, l'économie américaine d'hier avait fait valoir, sous l'influence du positivisme strict, les exigences purement scientifiques et impersonnelles qui nivellent les valeurs idéologiques en rationalisant systématiquement l'économie, tandis que l'économie d'hier, de type stalinien, subordonnait l'idéologique à l'économique en aboutissant à un résultat pratiquement identique. Dans les deux cas, donc, c'était la conscience individuelle

des valeurs qui faisait les frais de l'opération. Or aujourd'hui les choses évoluent de telle façon que l'économie occidentale tend à réintégrer, dans le monde purement rationnel de l'économie scientifique, la conscience des valeurs comme composante pluraliste, et l'économie socialiste s'est ouverte de son côté à une libéralisation qui fait état des valeurs individuelles découlant de la libre concurrence, sur le marché international au moins. Les deux types d'économie se libéralisent donc, et cette libéralisation va dans le sens de ce qui fait le fond même, sinon l'apparence immédiatement saisissable, de la position de M. Veillon et de son libéralisme traditionnel.

Il y a là, pour le dire en passant avant de conclure, un fait très significatif de notre époque. En théologie, l'homme de foi s'est trouvé, après avoir été imprégné jusqu'à satiété des thèmes propres au libéralisme traditionnel de la théologie du XIXe siècle, littéralement renouvelé par l'orthodoxie de type barthien. Pourtant cette orthodoxie même s'est vue aussitôt réinterprétée, chez des disciples de Barth (je pense à Bultmann), dans une perspective qui lui permet de s'ouvrir à nouveau aux thèmes fondamentaux du libéralisme théologique. En politique, il en va de même : après avoir opposé aux partis dits de « droite » la rigueur intransigeante des partis dits de « gauche », les esprits éclairés (je pense cette fois-ci à quelqu'un comme Raymond Aron) cherchent les fondements d'un « néo-libéralisme » qui dépasse l'opposition idéologique en remontant aux sources mêmes des valeurs humaines.

On peut donc conclure en disant que, à bien des égards, la vision des choses propre à M. Veillon *anticipe* sur le cours historique des choses. L'anachronisme apparent de la pensée libérale qu'incarne M. Veillon se transmue paradoxalement en une préfiguration de l'actualité la plus contemporaine, et c'est à nous d'en tirer une leçon valable pour demain.

J.-CLAUDE PIGUET.